

Image not found or type unknown



Assurance et crédit auto pour un tiers

Par **moi13**, le **05/02/2013** à **16:39**

Bonjour,

Il y a un an j'ai contracté un crédit auto pour mon compagnon. Le crédit est à mon nom, la facture et la carte grise du véhicule à nos deux noms et l'assurance à son nom à lui.

Il est père de deux enfants et nous ne sommes ni mariés ni pacsés. Dans le cas où il décèderai pourrais-je avoir tous les droits sur le véhicule puisque la facture et la carte gris sont à mon nom ? Et dans le cas où il décèderai dans un accident de voiture avec la voiture en question qui bénéficierai de l'assurance. Je me pose cette question car je voudrais me protéger au maximum avec ce crédit. Cordialement